



Règlement de la VTThouet

Le club Mauzé-Sport-Nature, affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) organise le 22 et 23 juin 2019 une rando raid VTT : **la VTThouet**

1- Le Programme

La VTThouet est une randonnée à VTT qui se déroule sur 2 jours durant le weekend du 22 et 23 juin les années impaires.

- **Samedi** : Départ groupé du raid à 10 h de **L'Houmois** pour une arrivée au parc du château du **Bois Baudran à Mauzé-Thouarsais** après avoir parcouru environ 80 km pour **1200 m de dénivelé positif**
- **Samedi** : Départ de la rando à partir de 11h de **Saint Générout** pour une arrivée au parc du château du **Bois Baudran à Mauzé-Thouarsais** après avoir parcouru environ 50 km pour **800 m de dénivelé positif**.
- **Dimanche** : Départ entre 8h00 et 9h00 du parc du **Bois Baudran** pour un retour à **L'Houmois** après avoir parcouru environ 80 km pour **1100 m de dénivelé positif**.
- Départ entre 8h00 et 9h00 du parc du **Bois Baudran** pour un retour à **Saint Générout** après avoir parcouru environ 50 km pour **700 m de dénivelé positif**.

Prestations proposées par la VTThouet

Aller ou retour : 1 jour sans bivouac

- **Aller simple** : le samedi uniquement de L'Houmois à Mauzé-Thouarsais ou St Générout à Mauzé-Thouarsais.
 - **Attention le retour vers le lieu de départ n'est pas organisé.**
- **Retour simple** : le dimanche uniquement de Mauzé-Thouarsais à St Générout ou Mauzé-Thouarsais à L'Houmois.
 - **Attention le retour vers le lieu de départ n'est pas organisé.**

2- Mise en garde

- La VTThouet est une rando raid VTT sans compétition, aucun classement ne sera établi. Elle n'en demeure pas moins une épreuve sportive qui exige une bonne condition physique et un peu de préparation.
- Le parcours d'environ 160 km est exigeant, environ 3100 m de dénivelé



- L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours, notamment en cas d'intempéries.

3- les différents Pass et tarifs

PASS	2 jours 160km s	2 jours 100kms	1 jour 80km *	1 jour 50km *	Accompagnant
Une plaque de cadre numérotée et nominative	oui	oui	oui	oui	non
Un bracelet pour accéder aux différentes prestations	oui	oui	oui	oui	oui
Les cadeaux VTThouet 2019	oui	oui	oui	oui	non
Le transport des bagages et du matériel de camping	oui	oui	non	non	non
Accès aux ravitaillements sur le circuit	oui	oui	oui	oui	non
Un emplacement pour tente de camping	oui	oui	non	non	non
Une place dans le parking VTT sécurisé	oui	oui	non	non	non
Un repas chaud le samedi soir	oui	oui	non	non	oui
Le petit déjeuner du dimanche matin	oui	oui	non	non	oui
L'accès aux douches le samedi soir	oui	oui	non	non	oui
Tarifs licenciés FFCT	44€	38€	20€	18€	18€
Tarifs non licenciés	50€	44€	24€	22€	
Repas uniquement			15€		

***Attention le retour sur le lieu de départ n'est pas organisé**

4- Inscriptions

La VTThouet est ouverte à tous, licenciés FFCT ou non, à condition **d'avoir au moins 16 ans**. Les mineurs doivent justifier d'une autorisation parentale et être accompagnés d'un adulte.



Les inscriptions se feront **par bulletin à télécharger à partir du 2 Février sur le site :**

www.tourisme-pays-thouarsais.fr

- Inscriptions en ligne sur le site www.tourisme-pays-thouarsais.fr) règlement CB
- ou
 - Par chèque. (Voir sur le bulletin l'adresse pour les inscriptions par courrier)
 - **IMPORTANT : Aucune inscription ne sera validée sans son règlement**

Le nombre de places est limité à **300 personnes pour les 2 jours et 250 personnes pour le samedi ou le dimanche**. Les inscriptions sont validées par ordre chronologiques et l'arrêt des inscriptions se fera lorsque les limites fixées seront atteintes. Une liste d'attente sera établie, dès qu'une place se libère on inscrit le premier de la liste. Pour les autres les chèques seront retournés par courrier.

5- Equipement nécessaire pour la randonnée

- Le port du casque rigide répondant aux normes CE pour la pratique du VTT est obligatoire et doit être attaché sur l'intégralité du parcours.
- Les participants doivent rouler en autonomie totale. C'est-à-dire avec un VTT en bon état, avec un nécessaire de réparation (chambre à air, pompe, rustines, clés Allen, dérive chaîne ...) et une trousse à pharmacie de première urgence.

6- Règlement de la randonnée

- Pour leur sécurité, les participants devront se conformer aux consignes données par les bénévoles présents sur le parcours.
- Le circuit coupe ou emprunte des chemins et des portions de routes ouvertes à la circulation. Les participants sont tenus de respecter le code de la route et seront tenus pour responsable en cas de non-respect de celui-ci.
- Les participants doivent respecter les autres usagers (randonneurs, cavaliers ...) des sentiers et chemins et adapter leur vitesse.
- En cas d'accident, prévenir les secours et les organisateurs aux numéros inscrits sur la plaque de cadre et indiquer entre quelles balises vous vous situer.
- **Tout abandon doit être signalé à l'organisation**. En l'absence d'information sur un abandon, le participant devra prendre en charge les moyens mis en œuvre pour sa recherche.
- Chaque participant déclare accepter en connaissance de cause les risques liés à la pratique du VTT et n'emprunter l'itinéraire proposé que sous son entière responsabilité et appréciation.
- La rando est ouverte à toute personne en bonne santé. En vous inscrivant, vous attestez de votre état de santé.
- Une plaque de cadre numérotée et nominative sera fournie, elle devra être mise en place avant le départ et ne pourra être retirée qu'après le retour à L'Houmois ou Saint Généroux.
- Un bracelet sera remis à chaque participant celui-ci devra être **porté au poignet pendant toute la durée de la randonnée**. Ce bracelet permet d'accéder à toutes les prestations qui lui sont dues.



- Les participants se présentant sans plaque et sans bracelet à un point de ravitaillement, aux repas et au camping pourront s'en voir refuser l'accès.
- Les circuits sont entièrement balisés à la bombe ou avec des flèches identifiées « VTThouet ».
- Certains passages sont privés et ouverts uniquement les 22 et 23 juin pour l'organisation de la VTThouet.
- Les participants doivent minimiser leur impact sur l'espace naturel en ayant une attitude qui s'inscrit dans une logique de développement durable. Ainsi vous vous engagez à :
 - Respecter et préserver les milieux naturels.
 - Conserver et ramasser vos déchets.
 - Eviter de gaspiller l'eau et la nourriture. Rester sur les parcours balisés.

7- Bivouac

- Le bivouac du samedi soir aura lieu dans le parc du Château du Bois Baudran à Mauzé-Thouarsais en tente uniquement.
- Chaque participant devra apporter **une tente** ainsi que son matériel de camping (duvet matelas tapis de sol....) limité à **30 kg** par participant .Le montage et le pliage de la tente sont à la charge de chaque participant sur l'emplacement qui lui sera réservé.
- Un véhicule transportera les bagages, les tentes et le matériel de camping de chaque participant du point de départ au point d'arrivée, aller et retour.
- Néanmoins les participants peuvent se loger par leurs propres moyens en dehors du camping alloué au bivouac. Par contre, ils devront absolument être à l'heure pour le départ du parcours du dimanche et **aucune remise** ne sera consentie sur le tarif d'inscription.
- Un parc à vélo fermé est prévu dans le camping, il n'est pas obligatoire.
- L'organisation décline toute responsabilité concernant la dégradation, la perte ou le vol de matériel. Il appartient à chaque participant de sécuriser son matériel par ses propres moyens en toutes circonstances. Cette mise en garde s'applique aussi aux participants qui déposeront leur vélo dans le parc à vélo surveillé mais non gardé. **Attention** : une fois le VTT dans le parc fermé, il sera impossible d'y accéder jusqu'au lendemain matin.
- Le repas du samedi soir est ouvert aux participants possédant un PASS 2 jours et aux accompagnants possédant un PASS accompagnant, ainsi qu'au PASS 1jour qui font la journée du samedi.
- Le petit déjeuner du dimanche matin est ouvert aux participants possédant un PASS 2 jours et aux accompagnants possédant un PASS accompagnant.

8- Conditions d'annulation

Les demandes d'annulation seront prises en considération uniquement par email selon les modalités suivantes :

- **Avant le 12 juin** : remboursement intégral sur présentation d'un certificat médical.
- **Après le 12 juin** : aucun remboursement ne sera effectué.

Tout participant qui prend part à la Thouet autorise les organisateurs ainsi que leurs ayants droits les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation à l'évènement pour une durée indéfinie.



RANDO RAID VTThouet 2019

PROGRAMMES ET HORAIRES

SAMEDI 22 JUIN

L'HOUMOIS – MAUZE THOUARSAIS (80 KM – 1200m +)

- **8h à 9h30** : Accueil à L'Houmois (salle des fêtes) – café, brioche – retrait des plaques.
Installation des bagages dans le camion (formule bivouac uniquement)
- **10h** : Départ du raid 80 km – Rassemblement 15 mn avant.
- **Ravito à St Loup sur Thouet**
- **A partir de 11h30** : Repas chaud à St Géréroux.
- **Ravito au Pont des Chouans à Thouars**
- **A l'arrivée** : Récupération des bagages et installation dans le bivouac - douche
- **19h30** : Repas dans le parc du Bois Baudran à Mauzé Thouarsais (formule bivouac uniquement)

SAINT GENEROUX – MAUZE THOUARSAIS (50 KM - 800m+)

- **9h à 10h30** : Accueil à St Géréroux (salle des fêtes) café, brioche – retrait des plaques.
Installation des bagages dans le camion (formule bivouac uniquement)
- **11h** : Départ de la rando 50 km – Rassemblement 15mn avant.
- **Ravito au Pont des Chouans à Thouars**
- **A l'arrivée** : Récupération des bagages et installation dans le bivouac – douche
- **19h30** : Repas dans le parc du Bois Baudran à Mauzé Thouarsais (formule bivouac uniquement)

DIMANCHE 22 JUIN

MAUZE-THOUARSAIS – L'HOUMOIS (80 KM – 1200 m +)

SAINT GENEROUX – MAUZE THOUARSAIS (50 KM - 800m+)

- **6h30 à 8h** : Petit déjeuner dans le Parc du Bois Baudran (formule bivouac uniquement)
- **8h à 9h** : Départ du raid et de la rando
- **St Géréroux** : Arrivée pour la rando – repas chaud pour le raid et la rando – récupération des bagages (formule rando)
- **Ravito St Loup** (raid)
- **L'Houmois** : Arrivée du raid – collation -récupération des bagages



VTThouet

2019

NOM

PRENOM.....

DATE de NAISSANCE/...../.....

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

E MAIL.....@.....

ADRESSE..... CLUB.....

..... TEL.MOBILE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

FFCT Le licencié FFCT doit fournir une copie de sa licence 2019

No club FFCT



PASS				NON LIC ou AUTRE FEDE	LICENCIE FFCT
RAID VTT 2 jrs avec bivouac	160kms	<input type="checkbox"/>		50€	44€
RANDO VTT 2jrs avec bivouac	100 kms	<input type="checkbox"/>		44€	38€
Samedi 1 jr	80 kms	<input type="checkbox"/>		24€	20€
Samedi 1 jr	50 kms	<input type="checkbox"/>		22€	18€
Dimanche 1 jr	80 kms	<input type="checkbox"/>		24€	20€
Dimanche 1 jr	50 kms	<input type="checkbox"/>		24€	18€
Accompagnant		<input type="checkbox"/>		18€	
Repas pour ceux qui font la journée du samedi		<input type="checkbox"/>		15€	

J'ai lu et j'accepte le règlement de la
VTThouet 2019

Date et signature

MONTANT TOTAL

€

Inscription par courrier :

MAUZE-SPORT-NATURE

SIMON Jérémy

132 avenue Emile Zola

79100 Thouars

Inscription en ligne : www.tourisme-pays-thouarsais.fr



Règlement par chèque à l'ordre de : **Mauzé-Sport-Nature**

Ce bulletin est valable dans la limite des places disponibles jusqu'au **12 juin**